

## Réglez votre loyer en toute sérénité

---



# COMMENT RÉGLER VOTRE LOYER

## LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, SIMPLICITÉ ET EFFICACITÉ



Adhérez au prélèvement automatique en le demandant à l'adresse suivante :

[recouvrement@herault-logement.fr](mailto:recouvrement@herault-logement.fr)

Choisissez la date de prélèvement :  
le 2, le 5, le 7, le 10 ou le 15  
de chaque mois.

## LE PAIEMENT EN LIGNE PAR CB



Connectez-vous à [logement.herault.fr](https://logement.herault.fr)  
Sur la page d'accueil cliquez sur « mon espace locataire ».



Renseignez les codes qui se trouvent en haut à gauche de votre avis d'échéance.

**Identifiant =**  
N° de dossier  
de facturation  
**Mot de passe =**  
N° de dossier client.





3

Remplissez les champs demandés.

4

Un e-mail vous a été envoyé à l'adresse que vous avez indiquée. Cliquez sur le lien souligné en bleu qu'il contient.

5

Accédez à votre compte locataire.

**Si vous rencontrez une difficulté avec le paiement de votre loyer, n'attendez pas qu'il soit trop tard, contactez nos services au 04 67 84 75 00**



D'autres moyens de paiement sont disponibles : pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet [logement.herault.fr](http://logement.herault.fr), rubrique « Vous êtes locataire > Votre loyer ».





## Siège



**100, rue de l'Oasis  
CS 67 249  
34085 Montpellier**



**04 67 84 75 00  
Joignable 7/7 jours, 24/24h.**



**logement.herault.fr**



## Agence Montpellier

100, rue de l'Oasis  
34085 Montpellier

## Agence Hérault

4 rue Jean Moulin  
34800 Clermont-l'Hérault

## Agence Gardiole Seranne

Immeuble Hannibal  
Rue de la Bilière  
34660 Cournonsec

## Agence Littoral

12 Impasse des Merles  
34110 Frontignan

